

Plan National « BIEN-VIEILLIR »

2007 - 2009

Commission économique pour l'Europe: Groupe de travail sur le vieillissement

1ère réunion - Genève 1er décembre 2008



Dr. Anne-Marie TAHRAT, Chargée de mission Direction Générale de l'Action Sociale anne-marie.tahrat@sante.gouv.fr



Le plan « bien vieillir » = 9 axes de travail et 29 mesures

Présentation de quelques mesures synthétiques, selon 4 thématiques

- 1-Adapter des attitudes positives pour « bien vieillir » la session de préparation à la retraite: le guide
- 2-Dépister les facteurs de risque

le programme de dépistage de cancer chez les seniors

3-Agir sur les pratiques professionnelles :

recommandations concernant l'utilisation de substances antiveillissement

4-Développer la solidarité au niveau local

le label « Bien vieillir - vivre ensemble »

(1)



« Les sessions de préparation à la retraite »



Un guide d'aide à l'action



- Objectif général :
 - Élaborer un guide constituant une base de connaissance commune et favorisant la mise en place des sessions
- Objectifs spécifiques :
 - Poser les principes pédagogiques requis
 - Proposer des cadres d'intervention (effectifs par session, lieux...)
 - Présenter les sujets / questions / problématiques à aborder
- Public destinataire des sessions :
 - Personnes proches du départ à la retraite, qu'elles soient en activité professionnelle ou non
- Public destinataire du guide :
 - Formateurs des sessions de préparation à la retraite
 - Professionnels des ressources humaines



Présentation (méthode)

- Constitution d'un comité de pilotage (2007)
- Réalisation d'états des lieux sur les sessions de préparation à la retraite
 - Etude qualitative : 14 entretiens auprès de responsables d'actions sanitaires et sociales d'organismes de retraites complémentaires et de l'Assurance vieillesse
 - Etude quantitative : questionnaire adressé aux structures via les membres du comité de pilotage
- Les éléments recueillis lors de ces états des lieux constituent une « base de connaissance commune » qui sera valorisée dans le guide d'aide à l'action.
- Le guide abordera les fondamentaux de la promotion et de l'éducation pour la santé.



État d'avancement

- Rédaction du quide en cours
 - Échéance : 1er trimestre 2009
 - Relecture par l'ensemble des membres du comité de pilotage
 - Relecture par des directeurs de ressources humaines et formateurs de session
- Réflexions à mener :
 - Promotion du guide d'aide à l'action
 - Promotion des sessions de préparation à la retraite
 - En entreprise/dans la fonction publique
 - Auprès des personnes « isolées » (chômage, pré retraite...)
- Valorisation à l'occasion des Journées de prévention de l'INPES 2009

(2)



- Deux programmes nationaux de dépistages organisés
- Mesures essentielles du plan cancer 2003-2007
 - Le dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans
 - Le dépistage du cancer colorectal pour les femmes et hommes de 50 à 74 ans.



Le Dépistage organisé du cancer du sein

- Généralisation à l'ensemble du territoire depuis mars 2004
- Chaque femme de 50 à 74 ans est invitée tous les 2 ans à réaliser une mammographie prise en charge à 100%.
- Participation de 50.7% en 2007



Le dépistage organisé du cancer du sein : une assurance de qualité

- Une exigence de qualité pour le programme
 - Contrôle du matériel par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé
 - Justification d 'au moins 500 mammograhies lues par an pour les radiologues qui participent au programme
 - Seconde lecture des clichés non positif => 8% des cancers sont détéctés grâce à cette seconde lecture
- Une organisation structurée et un maillage territorial resserRé
- Evaluation par l'InVS (Institut national de Veille Sanitaire)



Les dernières avancées

- Introduction de la mammographie numérique dans le programme de dépistage organisé du cancer du sein
- Une progression de la participation
- Diminution de la mortalité de 1.3% par an (InVs 2008) (dépistage précoce et amélioration des thérapeutiques)



Le cancer colorectal

- 37000 nouveaux cas par an dont 53% chez l'homme
- devrait atteindre 45 000 nouveaux cas en 2020
- 16 000 décès par an
- La survie est fortement liée au diagnostic précoce

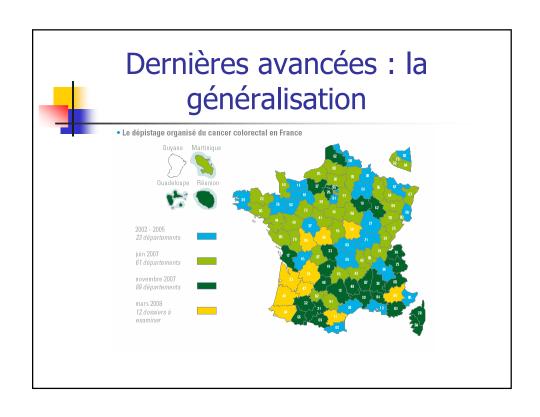
Le dépistage organisé du cancer colorectal

- 94% des cancers colorectaux surviennent après 50 ans
- Chez les personnes à risques élevés la coloscoopie en 1ere intention est prescrite : adénome déjà détecté, antécédants familiaux...
- La population à risque moyen est celle concernée par le dépistage organisé



Le dépistage organisé du cancer colorectal

- Un test de dépistage : la recherche de sang occulte dans les selles tous les deux ans
- Un examen de confirmation pour un test positif: La coloscopie
- Une participation de 50% pourrait permettre de diminuer la mortalité de 15 à 20%
- Un maillage territorial très structuré



Dernières avancées : l'évolution du test

- Le test immunologique
 - Moins de faux positifs
 - Toujours accompagné d 'une coloscopie pour les +
 - des études actuellement conduites (Calvados, Bourgogne)
 - Rapport de la HAS (Haute Autorité de santé) fin 2008 (Recommandations pour un nouveau cahier des charges)

(3)



Saisine de l'AFSSAPS (Agence française de securité sanitaire des produits de santé) par la Direction générale de la Santé



Objectifs

- Classement des différents produits et substances selon leur intérêt
- Elaboration des recommandations quant à leur utilisation



Exemples de substances étudiées

- DHEA (Déhydroépiandrostérone), substance la plus fréquemment consommée
- La Pregnenolone
- Hormones de croissance
- Les toxines botuliques
- Les ostrogènes pour le traitement de la ménopause
- Divers produits esthétiques

Recommandations de l'AFSSAPS

- Seuls les médicaments présentant une AMM (autorisation de mise sur le marché) offrent des garanties
- Il n 'existe pas de spécialité ayant une indication dans la lutte contre le vieillissement
- Aucune substance proposée dans l'action antiâge n'a fait la preuve de son efficacité, ni de sa sécurité
- Les risques de produits doivent être connus

(4)

Label « Bien vieillir - Vivre ensemble»

- Population cible : la péri-retraite
- Promouvoir des comportements favorables à la santé (activité physique, nutrition)
- Améliorer les stratégies préventives : hypertension, troubles sensoriels...
- Favoriser la participation à la vie sociale, en consolidant les liens entre générations
- Valoriser les notions de projet de vie, d'adaptation au changement
- Prévenir ou retarder l'apparition d'incapacités



Méthodologie

- Un comité de pilotage, un comité technique, des groupes de travail, des auditions
- Rédaction d'un plan de santé publique
- Des mesures réunies dans neuf axes de développement
- Pour chaque mesure : le contexte, l'objectif, l'opérateur, l'echéance, le financement
- L'évaluation des actions



Promouvoir une activité physique et sportive

- Annuaire des associations
- Soutien aux fédérations : développement de l'offre aux séniors
- Formation des professionnels
- Evaluation des aptitudes physiques



Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors - 2006-2010

Direction générale du travail

5 objectifs:

- 1/ Faire évoluer les représentations socio-culturelles
- 2/ Favoriser le maintien dans l'emploi des seniors
- 3/ Favoriser le retour à l'emploi des seniors
- 4/ Aménager les fins de carrière
- 5/ Assurer un suivi tripartite dans la durée

Lien internet: http://www.lexisnexis.fr/pdf/DO/seniors.pdf